



## JOIE DES AMIS ET RÉVEIL DES ÉGARÉS



Cheikh Makhtar Lô

« Busra, al-Muhibbin wa tayqîz al-jâhilin »

*"Joie des amis et réveil des égarés"*

Ce livre de Cheikh Makhtar Lô revêt une grande importance à plus d'un titre. D'abord, parce que Cheikh Makhtar Lô était docteur de l'islam un érudit bien connu, un exégète du coran, et un maître autour duquel s'agitaient beaucoup d'étudiants venant d'un peu partout. Malgré sa haute culture et son prestige, il a eu la modestie et le courage de reconnaître en Seydina Limamou Laye, son maître et son guide. D'autre part, ce livre est, en notre connaissance, le seul ouvrage écrit sur la vie de Seydina Limamou Laye par un disciple qui a vécu à ses côtés et ne l'a jamais quitté ; c'est d'ailleurs à lui que Seydina Limamou confia la rédaction en arabe d'une partie des sermons qu'il fit en wolof, c'est encore lui qu'il chargea de lire devant les fidèles réunis, la totalité de ses sermons, au moment où le grand maître était sur le point de quitter ce bas monde. Nul n'était donc mieux placé que Cheikh Makhtar Lô pour écrire ce livre, puisque son témoignage revêt le triple mérite d'être celui d'un homme cultivé, d'un témoin oculaire qui raconte ce qu'il a vu et entendu, d'un homme religieux qui a le souci de la vérité. C'est certainement ce qu'avait compris Seydina Issa Rouhou Laye lorsqu'il lui suggéra d'écrire ce livre, vers les années 1931-1932 (à son retour de Paris où il était invité à l'Exposition coloniale de Vincennes) à la place de jeunes disciples qui, poussés par leur foi et leur zèle voulaient écrire sur la vie de Seydina Limamou.

Ce livre de Cheikh Makhtar Lô est avant tout un témoignage, écrit sans souci d'étaler un talent littéraire, ni même de faire œuvre historique. Il nous livre ses souvenirs sous forme d'une conversation à bâtons rompus, se répétant souvent, omettant quelque fois de préciser les dates ; allant droit à l'essentiel, il laisse souvent de côté des détails qui auraient pu être intéressants. Certes, son livre aurait été volumineux s'il ne voulait rien omettre, c'est peut-être ce qu'il voulait éviter.

La Vie de Seydina Limamou Lahi (PSL)

« Busra, al-Muhibbin wa tayqîz al-jâhilin »

*"Joie des amis et réveil des égarés"*

Bismi-illahi'rRahmâni-rRahim (Au nom de Dieu clément et miséricordieux).

Que Dieu répande sa grâce sur Mohammed et lui assure le salut. Louanges à Dieu qui a ouvert à ses grands serviteurs les chemins qui mènent à lui et qui a mis entre leurs mains les diverses espèces du bien, de telle sorte que celui qui les imite accède aussi à la droiture et sort de l'égarément ; par contre celui qui s'écarte de leur chemin va vers la défaite et tombera dans la déchéance. Celui qui suit leur chemin obtiendra le salut et la paix. Celui qui leur adressera des critiques malveillantes sera privé de tout secours divin et sera déchu. Celui qui les calomnie et ne s'en repent pas, connaîtra l'échec et sera plongé dans l'infamie dans ce monde-ci et dans l'autre comme d'ailleurs l'avait chanté un homme de Dieu (un saint) dans un poème où il dit :

*« La chair des saints, c'est de la chair empoisonnée, qui la mange tombe vite dans la déchéance ».*

Je loue Dieu de toutes les louanges possibles sur terre et dans les cieux. Je le remercie de par la gratitude de celui qui sait que c'est lui qui détient entre ses mains les biens de ce monde et de l'autre. J'implore son aide à la manière de celui qui n'espère, en toute chose, personne d'autre que Lui. Lui qui accomplit ce qu'il veut et n'a de compte à rendre à personne. Je lui demande d'augmenter la félicité et la sécurité de notre Saint Maître Mohammed qui est la meilleure des créatures, et celles des fidèles ainsi que leur félicité et la sécurité de tous les Prophètes et Envoyés de Dieu. Que cette félicité et cette sécurité soient aussi vastes que tout ce qui existe et ce qui n'existe pas encore. Qu'elles s'élargissent continuellement et infiniment.

Par ailleurs, quelqu'un (c'est Seydina Issa Rouhou Lahi, fils de Seydina Limamou qui a suggéré à Cheikh Makhtar Lô l'idée d'écrire ce livre) aux ordres de qui je ne peux m'opposer, m'a demandé d'écrire sur les miracles réalisés par Limamou Laye qui est l'Imam des Harifina (des plus grands connaisseurs de Dieu). Or moi, je n'ai qu'une toute petite envergure face à un tel travail ; ma compréhension est courte et ma mémoire infidèle. Comment peut-on donc, avec sa seule main, épuiser l'eau de l'océan ? Les actes miraculeux de Seydina Limamou sont plus nombreux que les étoiles et les graviers et les grains de sable. Mais j'en citerai quelques-uns que je peux porter à la connaissance des amis et croyants, de par l'aide de Dieu, à la

connaissance de ceux qui n'ont jamais vu Limamou mais ont entendu parler de lui. J'ai intitulé ce livre : "*Joie des amis et réveil des égarés*". Louange à Dieu pour ce qu'Il a décrété.

Louange à Dieu le souverain qui a élevé certains peuples et rabaissé d'autres. Ce qui suit est une partie de ce que j'ai entendu et vu de mes propres yeux sur les événements concernant Limamou Laye Mountazar (c'est-à-dire l'imam que l'on attend. Sa venue annoncée par le prophète Mohammed (PSL) était attendu par tous les musulmans) à qui seraient ralliés des hommes épris de vérité.

Il était déjà écrit dans les livres que Limamou Mahdiyou devait naître dans un pays de l'Ouest et deviendrait le cinquième monarque après les quatre qui l'ont précédé à être le souverain du monde. Ceci est écrit dans un livre intitulé Naz-atul majalis et dans le livre de Khourtibiya où il est écrit que Limamou Mahdiyou apparaîtra à l'extrême Ouest, au bord de la mer dans les montagnes de l'Ouest. Même affirmation dans le livre intitulé Machârikhou-l-anvar. Ces prédictions sont confirmées par les événements produits par Dieu le très Saint et très Haut. Nous lui exprimons notre reconnaissance pour ce qu'Il a fait et décidé.

Seydina Limamou a dit qu'il est resté à un lieu de prière situé à NGor, plus de mille ans et chaque nuit il parcourait le monde en tous sens. On pu dire que ce lieu de prière situé à NGor était une mosquée de l'envoyé de Dieu, Abraham (que la paix soit sur lui). D'autres affirment que c'est plutôt la mosquée de l'envoyé de Dieu Khadir (que la paix soit sur lui). Les habitants des régions occidentales (de l'Afrique) s'y rendaient jadis, en pèlerinage, jusqu'à l'époque où Seydina Limamou apparut. On abandonna alors ce lieu qui fut submergé par la mer.

Limamou a dit que, lorsque Dieu décida de l'envoyer sur terre, il fit pivoter les couches du globe terrestre, de sorte que ce qui était à l'Est vint à l'Ouest, et vice versa. C'est un phénomène qu'on appela à l'époque tremblement de terre. Mais on en ignorait la cause.

Lorsque Dieu décida de me faire descendre sur terre, j'ai examiné les femmes non arabes, et je n'ai trouvé parmi elles, de femmes plus vertueuses et plus décentement habillées que les femmes lébous.

Les lébous constituent un peuple appartenant à l'ethnie wolof. Ils habitent l'extrême occident, sur rivages de l'Océan Atlantique. Ce sont des pêcheurs. C'est à cause de la discrétion morale (soutoureu) et la décence de l'habillement des femmes lébous que je suis né parmi ce peuple, a dit Limamou Laye, qui ajouta : « *Dieu me fit naître parmi les lébous* »

*Quand j'eus l'âge de marcher, chaque fois que je piétinais une souillure de poule ou d'autre chose, je m'arrêtais et pleurais jusqu'à ce qu'on me lave le pied. Devenu grand garçon lorsque mon père m'envoyait lui chercher dans la brousse du bois ou des pieux, je rentrais les*

*mains vides. Mon père me demandait alors où est le bois ? Je lui répondais je n'ai rien rapporté, car les arbres s'inclinent vers moi et me saluent (chaque fois que je m'approche pour en abattre). Mon père se taisait sachant que ce que je disais était vrai.*

Il était connu de Seydina Limamou, alors qu'il était encore enfant que tout ce qu'il affirmait ou voyait durant son sommeil se réalisait rapidement.

C'était une tradition, parmi les hommes de son milieu social, de voyager chaque année à partir de l'époque des moissons, jusqu'à celle de l'automne. Ils allaient vers NDar (Saint Louis) vers Banjul (Bathurst), deux villes où régnaient les blancs. Ils allaient aussi vers d'autres régions, en quête de fortune. Les uns étaient commerçants, les autres allaient vendre pour le compte des blancs, d'autres étaient pêcheurs et enfin d'autres faisaient du transport avec leurs chameaux. Autant d'activités similaires à celles que menaient les habitants de la Mecque. En effet, ils se rendaient vers les régions de la Syrie et du Liban, vers l'Egypte, en quête de fortune, exactement comme cela se faisait chez nous. Devenu majeur, Limamou Mountazar, fils de Al Hassane, dit qu'il participait à ces voyages en compagnie de ses compatriotes, qui ne cessaient de voir se manifester en lui des phénomènes miraculeux, en particulier dans le domaine de sa force physique et de son courage. Il était le plus actif, le plus tenace au travail, surtout le plus intègre (mândou). Il leur faisait la cuisine et les aidait en toute chose, et quand ils priaient c'est lui qui présidait. Chaque fois que ses compagnons pratiquaient les conseils qu'il leur donnait, ils n'y voyaient que du bien. Il apaisait sur l'heure par ses prières tout mal qui atteignait l'un d'eux, et cela, à leur grand étonnement.

Le djaraf (chef de village) de Yoff, l'un des compagnons de voyage de Limamou, légèrement plus âgé que ce dernier, du nom de NDiagne Sadde, m'a dit : « qu'au temps de leur jeunesse, il a voyagé avec Limamou, vers NDar. Arrivés au Gandiol, ils ont trouvé (dans un village) une femme qui souffrait atrocement d'un mal de ventre, à tel point que depuis trois jours ses parents veillaient autour d'elle. Sa mère ne cessait de pleurer. Ndiagne Sadde lui déclara : j'ai avec moi un jeune compagnon, qui prie pour nous lorsque nous souffrons d'un mal. La mère lui répondit : faites le venir, si ses prières sont efficaces, je lui donnerai tout ce qu'il voudra.

Limamou Mountazar arriva posa sa sainte main sur le ventre de la femme et souffla dessus.

Toute l'assistance eut la surprise de voir la femme dormir l'instant même. Cela les étonna beaucoup. La mère de la femme demanda à Limamou de lui dire ce qu'il réclame, ce qu'elle doit lui donner. Parle dit-elle, et je te donne la fortune que tu veux. Je ne demande rien déclara Limamou, je l'ai fait pour l'amour de Dieu. Djagne Sadde m'a dit qu'il fut rempli de colère contre Limamou (parce qu'il souhaitait que celui-ci réclame une fortune).

Il était dans les habitudes de Seydina Limamou, dès qu'il fut un jeune homme, de combler de bienfaits ses visiteurs. Il lui arrivait de parcourir un ou deux kilomètres à la rencontre de visiteurs qu'il nourrissait de repas préparés par sa sainte mère. S'il lui arrivait de rencontrer sur son chemin, en allant au champ ou ailleurs, une personne étrangère, qui ne connaissait personne au village, il lui indiquait sa maison ou lui remettait son chapelet afin que sa mère sache que c'est lui qui l'envoie et s'occupe de l'étranger avant même le retour de Limamou. Sa mère aimait faire la cuisine, et le fait qu'elle offrait constamment des repas, était connu de tous. Aussi lui avait-on donné un surnom : "Coumba Djagata" (c'est-à-dire Coumba qui apporte). Elle était très généreuse, elle était une saine, qui connaissait toutes les formes de bienséance, qui était moralement saine et qui connaissait les pratiques religieuses d'obligation divine (farata) et celles qui découlent de la tradition (souana). Elle aidait les femmes par ses bons conseils et n'empêchait pas ses voisines de se servir de ses ustensiles. Elle s'appelait Coumba NDoye. Elle avait réuni en elle toutes les vertus. En wolof d'ailleurs, le prénom Coumba signifie : personne louée pour ses bonnes qualités, en qui on espère, de qui l'on n'attend aucun mal, exactement comme le prénom Aminata c'est le prénom de la mère du Prophète Mohammed (PSL) en arabe.

Mais de tout temps, les détenteurs des faveurs divines se sont heurtés à la jalousie de leur peuple.

A l'époque de sa jeunesse, Limamou Laye, fils de Al Hassane, de retour de la pêche, avec ses compagnons, leur pirogue étant remplie de poissons, distribuait sa part jusqu'à épuisement complet, si sa mère n'était pas présente pour en prélever le nécessaire pour la maison. Si sa mère ou une personne de la famille n'était pas présente, il ne lui restait rien de sa part.

Poussé par cette même générosité, il lui arrivait au temps de sa jeunesse, de donner à quelqu'un la moisson qu'il avait retiré de son champ.

Lorsque quelqu'un venait sur la place publique demander un coup de main pour un travail quelconque, Limamou était toujours le premier à offrir son aide. C'était une habitude chez lui, depuis son enfance jusqu'à son âge mûr. Limamou a commencé, tout jeune à manifester dans son comportement toutes les qualités des grands hommes de Dieu, telles sa promptitude à aider, à pardonner, sa générosité, sa confiance en Dieu, et bien d'autres louables qualités ; et cela, il manifesta bien avant que Dieu le TOUT-PUISSANT ait fait descendre en lui la grande affaire (sa mission).

A l'approche de ce grand événement, Dieu en a donné un signe, que toute personne réfléchie devait reconnaître comme étant le signe avant-coureur d'une importante chose, car il s'agissait d'un phénomène qui se produit rarement : ce fut l'apparition dans le ciel, du côté de

l'orient, d'une étoile possédant longue queue que tout le monde a pu voir. A moins d'être un aveugle, personne ne pouvait élever le moindre doute sur la vision de cette étoile, qui était le signe de la venue de Limamoul Mahdiyou, comme une étoile a été, a-t-on dit, le signe de la naissance du noble Prophète Mohammed(PSL). Cette étoile apparut vers la fin du XIII siècle de l'hégire. Elle resta dans le ciel près d'un an, exposé à la vue du monde entier. Puis elle disparut vers l'Occident. Le fils de Al Hassane, Limamoul Mahdiyou, ayant observé ce phénomène, comprit que bientôt allait se manifester en lui l'oeuvre de Dieu. En effet, après cet événement il a eu une conversation avec quelqu'un qui était son ami et son confident,

Daouda NDoye dont le père était le frère germain de la mère de Limamou. Celui-ci dit : **« s'il plait à Dieu, un grand événement aura lieu cette année »**. Quelques jours plus tard, après cette conversation ils se rendirent tous deux dans les champs, au lieu dit Khamsan, et Limamou lui dit : **« O toi, fils de mon oncle, j'ai vu hier au cours de mon sommeil la mort d'une femme une sainte qui est du nombre des saints de Dieu. Je suis ébloui par la grandeur de l'oeuvre de Dieu en elle »**. Trois jours après cette conversation, mourut la mère de Limamou, un mercredi 27 du mois lunaire NDéyou Kôr (Rajab, en arabe). Après les funérailles, faites le même jour, le Saint Maître Limamou Laye s'imposa un isolement, s'abstenant de manger et de boire, et ne parlant à personne, à tel point que ses parents lui adressèrent des reproches lui disant : **« comment un homme aussi croyant que toi, aussi soumis à Dieu que toi, peut-il abandonner toute nourriture à cause de la mort de sa mère ? »**

Il répondit pas et resta silencieux trois jours : jeudi, vendredi et samedi. La nouvelle lune du mois Barakhlou (Chahbâne, en arabe) apparut le samedi soir. Le lendemain (dimanche) il commença à parler disant sans cesse : **la I-lâha illa lâhou (il n'y a de Dieu que Dieu),**

**Allâhou akbar (Dieu est le plus grand)** et d'autres formules religieuses comme : **sub hana lah, alhamdou li lâhi leusi lann yasal**. Il resta encore longtemps sans manger et sans adresser la parole à personne. Ses parents, et ses voisins affirmèrent alors que Limamou est devenu fou, et l'on raconta toutes sortes de choses sur lui. Quant à lui, il continua à prononcer les attributs du Dieu Tout-Puissant, sans se soucier de rien. Son oncle se rendit au Peinthe (place publique) où ses camarades d'âges lui dirent : occupe-toi de ton neveu Limamou, il est devenu fou. Dès qu'il rentra à la maison, Limamou l'appela et parlant le premier lui dit : **Mon oncle, les gens t'ont dit que je suis fou**. C'est vrai, lui répondit son oncle. Limamou reprit :

**Mon oncle, si tu veux être renseigné sur moi, prépare un voyage vers la Mecque. Là-bas tu diras : J'ai un neveu du nom de Limamou, chez moi à l'extrême Occident, il est devenu fou cette année, il est âgé de quarante ans ou un peu plus, je me trouve dans le désarroi à propos de son cas. Si tu ne fais pas cela mon oncle, personne ne pourra t'éclairer sur moi.**

Son oncle lui répondit : Je ne peux pas me rendre à la Mecque. Limamou reprit : *Si tu ne le peux pas, sois tranquille et n'écoute pas ce que disent les gens qui ne savent rien de ce qui est en moi. Personne d'autre que Lui ne peut me guérir. Je prends appui sur Lui et il est un appui suffisant.*

Après cela Limamou appela sa tante paternelle Adama Thiaw et lui dit : *O toi tante, recouvre-moi, avec deux couvertures blanches et sache que Dieu t'a donné un fils qu'il n'a jamais donné à personne d'autre au monde.* Il appela sa sœur, parente à lui du côté maternel, NDiaye Diaw et lui dit : *Recouvre-moi avec deux couvertures neuves et sache que Dieu t'a donné un frère qu'il n'a jamais donné à personne au monde.* Il appela ses deux chastes épouses et leur dit : *"O toi chaste Fatima et toi la vertueuse Farma, soyez patientes, Dieu vous a donné un mari qu'il n'a jamais donné aux autres femmes. Je vous fais savoir que votre ancien compagnon Limamou est différent de celui-ci, car Dieu a fait ce qu'il a voulu, de par sa volonté il m'a placé au-dessus des créatures. Il m'a chargé d'appeler les hommes et les djinns pour les guider ver lui".*

Après cela, Limamou se mît à appeler s'adressant aux hommes et aux djinns, les exhortant à répondre à l'appel de Dieu. Il répétait à haute voix : *"Venez répondre à l'appel de Dieu"*, et déclara : *"quiconque, autre que moi, lance un tel appel, ne pourra le répéter plus d'un an"*.

Il ne cessa de prononcer, nuit et jour, les noms ou attributs du Créateur, publiquement et en privé. Il se mît à pratiquer scrupuleusement les prescriptions religieuses d'obligation divine et celles découlant de la tradition de Mohammed (PSL). Il exhorta ses proches et ses compagnons, hommes et femmes, adultes et enfants, sans exception, à faire de même. Il ne laissa aucun membre de sa famille se comporter selon son bon plaisir. Dès qu'il lança son appel, Dieu lui accorda quelques phénomènes miraculeux qui apparurent nettement aussi bien à ceux qui le suivaient qu'aux autres. Parmi ces phénomènes, citons l'odeur parfumée qui exhalait de lui, de sa maison, odeur plus agréable que le parfum Sikki, qui se dégageait aussi de sa mosquée et des chapelets de ses compagnons qui, constamment prononçaient les attributs de Dieu et se maintenaient dans une parfaite propreté spirituelle.

Dès que son appel fut connu de tous, il y eut des gens qui crurent et le rejoignirent et d'autres qui restèrent dans le doute, comme cela s'est toujours produit, dans les temps anciens, chaque fois qu'un envoyé de Dieu apportait un message divin.

On ne peut retenir, ni citer le grand nombre de phénomènes miraculeux que réalisait Seydina Limamou Laye (PSL). Par un simple souffle de sa bouche, il faisait tomber une personne qui restait inanimée et inconsciente tant quel ne la réveillait pas. Il avait une couverture que personne ne pouvait porter sur sa tête, pas même un puissant champion lutteur. Un de ses



talibés, un solide gaillard, avait émis des doutes sur ce phénomène. Seydina Limamou posa la couverture sur sa tête, il fut aussitôt couvert d'une abondante sueur, et devint incapable de bouger. Dès que Seydina Limamou enleva la couverture, il tomba évanoui.

Un autre événement étonnant se produisit lorsque, par un jour de marée haute, les vagues de la mer inondèrent sa maison ; ceux parmi ses disciples qui eurent leurs chambres remplies d'eau se plaignirent. Il se rendit avec eux au bord de la mer (alors que celle-ci était en marée basse) et traça avec le pied sur le sable, une ligne et déclara : "la mer ne franchira plus jamais cette ligne, elle était d'ailleurs entrée dans la maison pour laver les souillures. Mais s'il plaît à Dieu, elle n'y reviendra plus jamais". Il ajouta : "La mer fera ce que j'ai dû, car elle ne veut pas m'offenser, elle est une créature comme vous. Vous ne me connaissez pas, mais me connaît, elle connaît mon grade auprès de Dieu, ainsi elle ne méconnaîtra mes ordres". Après cela, l'eau de la mer n'entra plus jamais dans la maison, restée au même endroit jusqu'au moment où elle fut déplacée à cause de l'épidémie de peste qui eut lieu au temps du khalifat de son fils Seydina Issa (c'est-à-dire 5 ans après la mort de Seydina Limamou, cette épidémie eut lieu en effet en 1914)

Comme nous l'avons déjà dit, personne ne pouvait se couvrir de sa couverture sans son consentement. Un jour l'un de ses premiers compagnons, un homme robuste de grande taille du nom de Momar Bineta fut chargé par lui d'une commission qu'il devait effectuer à Dakar. Momar Bineta se leva de très bonne heure et pris par inadvertance la couverture de Seydina Limamou. Dès qu'il sortit du village, il s'enveloppa avec la couverture pour faire sa prière du matin ; mais il fut aussitôt projeté à terre et ne put se relever. Il resta là jusqu'au lever du soleil. Des passants allèrent avertir Seydina Limamou qui vint retirer sa couverture. Momar Bineta put alors se relever.

Un autre phénomène miraculeux eut lieu lorsqu'un jour, Seydina Limamou, se rendant de Yoff à Cambérène fut accompagné par quelques disciples : Abdoulaye Diallo qui fut son ami, son gendre et son confident, Abdoulaye Gaye, Samba Laye Dieye, Ma Demba MBaye et d'autres. Il fut parmi eux, comme un soleil parmi des lunes. Ils marchèrent le long du rivage jusqu'à la hauteur de Cambérène. Comme d'habitude il plaisantait, courant derrière eux pour saisir l'un ou l'autre. Mais comme chacun d'eux réussissait à s'échapper, il prit une poignée de sable qu'il éparpilla dans l'air, chacun des disciples tomba net, inanimé et inconscient.

Seydina Limamou saisissant chacun par le pied les tira et les rassembla au même endroit, ils étaient comme morts. Puis, il agita sa couverture au-dessus d'eux et tous se relevèrent en même temps. Il leur demanda alors : "Est-ce que vous pouvez m'échapper, Ils répondirent :

non ! Puis, tous de s'étonner de ses dons divins, et raffermirent leur foi et leur confiance en lui.

Parmi les miracles qu'il réalisa, de par la volonté divine, il y a encore celui-ci : nous avons un jour fait la prière du matin avec lui à Cambérène, village où il s'exilait. Après la prière il adressa des reproches à l'un des disciples, du nom de Ali Yakha, qui avait commis un acte qu'il jugea répréhensible. Ali Yakha, offusqué par les reproches, se fâcha et sortit ses bagages pour aller rejoindre ses parents qui ne croyaient pas en Limamou. Celui-ci déclara aux autres : "Si Ali Yakha bouge de l'endroit où il se trouve, sachez que je ne suis pas le vrai Limamou Laye". Ali Yakha resta planté au même endroit, avec ses bagages sur la tête, de l'aube au lever du soleil, il ne bougea pas jusqu'après la prière de l'après-midi, il resta là jusqu'au soir, jusque tard dans la nuit. Lorsque tout le monde fut couché, Seydina Limamou vint à lui et le fit sa coucher. Le lendemain matin, Ali Yakha alla lui exprimer son repentir et lui présenter ses excuses.

Un autre jour, à Cambérène, Seydina Limamou plaisantait avec son disciple nommé Bara Sall, et souffla de par sa sainte bouche sur lui. C'était le matin, un peu avant midi, Bara Sall tomba et resta inanimé et inconscient comme s'il était mort, jusqu'au matin du deuxième jour, Seydina Limamou le réveilla.

On avait jamais vu ou entendu quelqu'un réaliser des miracles pareils, depuis que le Prophète Mohammed quitta ce monde jusqu'à l'époque de Seydina Limamou.

Quand l'appel de Seydina Limamou fut assez connu et que les gens entendirent parler de ses actes surnaturels, un autre fait miraculeux s'ajouta à ceux qu'il réalisait de par la puissance divine. En effet, un jour, le roi du Cayor envoya quelqu'un vers lui : c'est un roi qui portait le titre de Dammel, un titre que depuis des temps anciens porte les rois du Cayor. C'était le Dammel Samba Laobé Fall. Il avait chargé son émissaire de dire à Seydina Limamou : "Le Dammel Samba Laobé Fall t'envoie ses salutations et te demande la signification d'un rêve qu'il fit au cours de son sommeil. Il n'ajouta rien à ce message. Seydina Limamou répondit en ces termes : "Va dire au Dammel que la veille du Tamkharit, après la dernière prière du soir il a fait ses ablutions puis a fait une prière qui comportait deux gémissements, avant chacune d'elles il a récité sept fois le chapitre du Coran Yasin. Il voulait ainsi faire un listikhar (chercher à avoir une vision sur un sujet qui vous préoccupe). Il se coucha et vit dans son sommeil quelqu'un lui remettre trois outres pleines de sang chacune. Il but lui-même l'une et partagea une deuxième aux autres gens de son pays, Seydina Limamou s'arrêta là et ne dit rien sur le troisième outre. Lorsque le messenger raconta au Dammel ce que Seydina Limamou lui a dit à propos de ce rêve qu'il n'avait raconté à personne, il s'étonna et crut en la mission

de Seydina Limamou à qui il adressa une lettre pour lui dire qu'il avait l'intention de lui rendre visite. Seydina Limamou lui répondit, lui faisant savoir que Demba Wâr Sall ne le laisserait pas réaliser ce projet. En effet, lorsque le Dammel fit savoir son intention d'aller à Yoff rendre visite à Seydina Limamou, à son lieutenant Demba Wâr, celui-ci lui déclara : "Si tu pars, tu perdras ton trône, car je mettrai un autre roi à ta place. Le Dammel préféra alors la richesse d'ici-bas à celle de l'autre monde, c'est-à-dire qu'il abandonna son projet.

Après cela le lieutenant du Dammel, Demba Wâr confisqua un chameau appartenant à Seydina Limamou, l'arrachant des mains d'un de ses disciples. Comme le Dammel préparait une bataille contre le roi du Djolof Alboury NDiaye, Seydina Limamou déclara : Celui qui va en guerre, emportant avec lui dans son armée, mon chameau ne sera pas content de l'issue de cette bataille. L'armée du Dammel se rendit dans le Djolof, avec la conviction de remporter une victoire facile. Mais cette armée qui avait avec elle le chameau de Seydina Limamou ne passa pas la nuit sur le sol du Djolof. Arrivée dans ce pays vers midi, elle fut mise en déroute vers le milieu de l'après midi (takkusân). Les soldats du Dammel ne surent pas que le chameau qu'ils avaient pris avec eux était la cause de leur défaite (cette bataille eut lieu le 6 juin 1883 selon Duguay Cledor qui en donne un récit détaillé dans la bataille de Guillé. Il affirme que cette bataille n'a pas duré plus de deux heures et demie, à la page 33 de son livre "Essaie sur l'histoire du Sénégal" où se trouve le récit de cette bataille). Dès que le Dammel rentra chez lui, il fut tué par les français. C'est cette mort que représentait la troisième outre de sang, sur laquelle Seydina Limamou n'avait rien dit au Dammel. Après la défaite de l'armée du Dammel et son retour au Cayor, Seydina Limamou envoya deux de ses disciples, NDiaga Seck et Momar Diagne auprès de Alboury NDiaye. Celui-ci offrit un chameau meilleur que celui saisi par Demba Wâr, car il fut heureux de recevoir les émissaires de Seydina Limamou.

Parmi les miracles que réalisait Seydina Limamou, il faut compter celui-ci : chaque fois qu'il voulait, il ordonnait à une personne (home ou femme), ne sachant ni lire ni écrire, de parler, et elle se mettait à nous raconter des événements historiques anciens et récents, de façon claire, et conforme à la relation que les livres saints donnent de ces événements, ou au lieu de récit elle débitait un sermon. Puis lorsqu'il ordonnait à la personne de se taire, elle retombait dans l'ignorance.

Il faut encore citer parmi les manifestations miraculeuses réalisées par Seydina Limamou, de par la puissance divine, l'évènement que voici : lorsque son appel fut connu et que beaucoup d'individus le rejoignirent, ses compatriotes jaloux de ses dons divins, dressèrent contre lui les blancs. Ils racontèrent à ces derniers que Limamou est suivi par un grand nombre d'adeptes,

que Limamou possède des sabres, des fusils, des lances qu'il cache chez lui. Ils racontèrent aux blancs beaucoup d'autres choses qui étaient de nature à troubler l'esprit des colons français. Ceux-ci s'inquiétèrent alors et décidèrent de contrecarrer son appel, de briser son œuvre et disloquer ses adeptes. Ils se concertèrent sur ce qu'ils devaient faire contre Seydina Limamou : l'arrêter, le tuer ou l'envoyer en exil comme ils avaient déjà fait à des hommes de Dieu. Deux blancs parmi ceux qui furent au courant des préparatifs parlèrent de ces projets en conversant avec un commerçant, parent de Limamou, du nom de Dégaye Diagne. Celui-ci rencontra deux disciples de Limamou, nommés NDiaga Seck et Momar Diagne Aminata et leur fit savoir que deux blancs ont dit à sa présence qu'on allait bientôt se rendre auprès de Seydina Limamou pour l'arrêter. Aller vers lui et informez-le, leur dit-il, les deux adeptes de Limamou quittèrent Rufisque vers le milieu de l'après-midi et arrivèrent à Yoff dans la nuit. Le village dormait. Ils se dirigèrent vers la petite porte de la maison. Limamou les attendait là. Dès qu'ils arrivèrent à lui, il leur dit : vous êtes venus me voir à propos du projet secret des quatre ?

Ils lui répondirent que le projet secret qui les amène était plutôt l'affaire de trois personnes seulement. Limamou répliqua : Ajoutez Dieu à ces trois personnes et vous aurez quatre. C'est vrai, répondirent les deux adeptes. Dieu l'a affirmé dans le Coran où il dit : Trois ne se concertent sans que Dieu ne soit le quatrième, ni cinq sans qu'il soit le sixième, ni un nombre plus petit, ni un nombre plus grand sans qu'il soit présent.

Lorsque le jour de l'arrestation de Limamou par les Français approcha, ceux-ci envoyèrent auprès de lui des agents secrets qui se déclarèrent à Limamou : nous avons travaillé longtemps au service des blancs, maintenant nous voulons nous repentir et nous mettre au service de Dieu, implorer son pardon le reste de notre vie, Limamou leur répondit que ces paroles étaient belles, leur ordonna de se laver et se raser, puis il leur laissa la liberté de se promener partout dans la maison, alors qu'il savait fort bien l'objet de leur venue à Yoff. Le jour fixé par leur chef, le Commandant, pour se rendre à Yoff, ils se levèrent de bonne heure et déclarèrent à

Limamou, qu'ils ont l'intention de se rendre à Dakar pour aller prendre leurs bagages et revenir à Yoff. Limamou leur répondit : Vous n'attendez pas ceux qui vous ont envoyé ici ? Ils restèrent silencieux et s'en allèrent. C'est ce jour-là qu'arriva à Yoff un Commandant et ses compagnons impies. Ils étaient au nombre de quarante : ils furent guidés par un individu sans scrupule du nom de Massamba Koki, l'un des hypocrites appartenant à la même ethnie que Limamou. Ils se dirigèrent d'abord à l'endroit appelé Diamma Laye, endroit où Limamou faisait habituellement ses prières. Ils croyaient pouvoir le surprendre là-bas, seul et isolé. Ne l'ayant pas trouvé là, ils se dirigèrent vers sa maison. Les disciples de Limamou étaient

groupés devant la mosquée étaient entrain de chanter avec ferveur les louanges de Dieu. C'était au moment de la prière du début de l'après-midi. Limamou debout devant la porte de sa maison, ordonna aux autres fidèles restés dans la maison d'aller rejoindre ceux qui étaient devant la mosquée car il savait que les ennemis allaient bientôt arriver.

Le Commandant et ses compagnons arrivèrent et demandèrent aux fidèles groupés devant la mosquée : Où est Limamou ? On les répondit qu'il était dans la maison. Limamou avait, avant l'événement déclaré à ses fidèles : Si quelqu'un vient ici dans l'intention de m'arrêter ou de me tuer, ne faites rien contre lui. Laissez-moi entre les mains du Créateur, Il me suffit et je cherche appui qu'en Lui. Il ajouta : Je me fortifie en Dieu et Il est un appui suffisant. Lorsque le Commandant et ses compagnons entrèrent dans la maison, tous les habitants de Yoff, sortis de leurs demeures, devinrent des spectateurs curieux de savoir comment allait se terminer la rencontre de Limamou et des Français. Ceux-ci étaient armés de sabres et d'autres armes, tandis que Limamou n'avait rien d'autre que sa sereine confiance en Dieu. Il avait répété à ses fidèles la consigne : Que personne ne lève le bras, ni un bâton ni une autre chose, ne faites rien d'autre que chanter la gloire de Dieu. Ils obéirent et à haute voix, ils chantaient.

Le Commandant des mécréants, armé de sabre et d'un pistolet, coupa la palissade de la maison, s'avançant et mit le feu sur une des cases de Limamou. Celui-ci s'avança et posa la main sur la case. Le feu s'éteignit et Limamou déclara : elle ne brûlera pas. Nous allons voir si elle ne brûlera pas, répliquèrent les mécréants. Ils mirent le feu une seconde fois sur la case, Limamou posa sa main sur celle-ci et le feu s'éteignit. Le Commandant saisit alors un pistolet tout neuf qui ne peut s'enrayer. Limamou lui présenta son oreille et lui dit : tire ici, le Commandant tire plusieurs fois en vain, le pistolet ne marcha pas. Etonné le Commandant saisit des menottes, qui servent à enchaîner un détenu. Limamou lui tendit les mains. Il lui enchaîna les mains et quand il finit de fermer les menottes, Limamou invoqua Dieu, les menottes tombèrent à terre. Le Commandant mécréant se jeta alors de force sur Limamou, celui-ci le souleva et le jeta par terre, il poussa un et se précipita sur son cheval. Lui et ses compagnons retournèrent à Dakar, effrayés et couverts de honte. A Dakar, il fit savoir à ceux qui l'avaient chargé de se rendre à Yoff, que Limamou n'est pas un homme ordinaire, qu'il n'a jamais vu son pareil, et que tout ce qu'on avait dit de lui était vrai. Les autorités françaises furent inquiètes et décidèrent d'envoyer une armée contre Limamou. Ils convoquèrent le Serigne NDakarou qui était le chef de Dakar, nommé par eux (il s'agit du Serigne NDakarou Dial Diop 2 dit Diali Beuke, chef du Canton de Dakar). C'est un oncle paternel de Limamou, c'est-à-dire qu'il était parent de la mère de Alassane Thiaw, père de Limamou. ; Il affirma aux français que ce qu'on raconte sur Limamou n'est que calomnie et leur demanda de ne pas se

rendre à Yoff avec leur armée et que lui-même se rendrait auprès de son neveu Limamou pour l'inviter à venir de lui-même à Dakar. Au jour fixé, le Serigne NDakarou se redit à Yoff accompagné de plusieurs notables de Dakar. Ils furent reçus et installés à l'endroit situé entre la maison et la mosquée de Limamou.

Celui-ci serra la main, échangea avec eux d'agréables salutations, les mit à l'aise, son visage restant toujours souriant, il leur offrit des repas délicieux et variés : viande, pain, riz, etc. Chacun se régala. Puis le Serigne NDakarou appela Limamou et lui dit, en présence de tous les notables qui l'accompagnaient et des parents de Limamou :

« Nous voudrions que tu ordonnes à tes fidèles de retourner chez eux et que toi, tu viennes avec nous afin que nous puissions te réconcilier avec les autorités françaises. Tu es un fils du pays, il ne serait pas beau que tu occasionnes la destruction du pays, car si les Blancs viennent ici, ils détruiront le village, or tu comptes ici beaucoup de parents et tu es le soutien de plusieurs familles. »

Limamou lui répondit :

**« O toi mon oncle paternel, je t'avais dit, il y a de cela trois ans, que les autorités françaises t'offriront un grand parasol et qu'un jour toi et moi nous passerions la journée sous ce parasol, eh bien nous y voilà, c'est cette journée d'aujourd'hui »**

En effet, à l'endroit où ils étaient assis, on avait dressé pour le Serigne NDakarou un large parasol, semblable à une maison. Limamou leur dit encore :

**« Vous voulez que j'ordonne de s'en aller ces éperviers de Dieu, qui espèrent profiter de la grâce de Dieu répandue ici, qui ont répondu à son appel ? »**

Limamou voulait par là, leur faire savoir qu'il ne pouvait chasser les fidèles, qui ont cru et accepté ce que Dieu lui a ordonné et qui obéissent à ses commandements. Il leur dit encore :

**« Vous voulez que je renvoie d'ici mes disciples pour rester seul et recommencer avec nos anciennes activités de pêcheurs de poissons ? Non, cela ne se fera plus jamais. Dieu m'a placé au-dessus de vous et au-dessus de toutes les créatures. Par ma taille, je vous dépasse en hauteur et aussi en profondeur vers le bas. Limamou est Limamou de Yoff. Je ne bouge pas d'ici et personne ne peut rien contre moi. C'est Dieu qui m'a implanté ici afin que je lance un appel parmi les hommes et les djinns, et aucune créature ne peut empêcher cela. »**

Après ces paroles, Seydina Limamou saisit par la main son fils Seydina Issa, le futur continuateur de son œuvre et leur dit : **« Je sais que je mourrai quand le terme en sera venu, mais si je meurs avant d'avoir accompli ce que Dieu m'avait ordonné, ce garçon achèvera mon œuvre. »**

En ce moment Seydina Issa n'était âgé que de huit ou neuf ans.

Limamou s'adressa de nouveau à son oncle paternel et aux autres et leur dit : « *Vous pouvez rentrer chez vous, si Dieu le veut, je ferai ce que vous avez dit* ».

Seydina Limamou fit sa prière de début de l'après-midi, puis celle du milieu de l'après-midi, puis il dît à ses fidèles réunis : « Tous Envoyé de Dieu a du subir un exil, je vous demande de vous disperser (provisoirement). Il conseilla ensuite à ses épouses d'aller séjourner ailleurs (auprès de leurs parents). Après avoir accompli la prière du crépuscule, il prêcha devant ses fidèles leur faisant savoir la grandeur et la récompense que Dieu réserve à ceux qui veulent bien être les compagnons d'exil de son Envoyé. Bien avant ce jour, Limamou leur répétait souvent la formule : « *Trois ans, trois jours, trois mois* », mais il ne leur avait jamais donné la signification : les trois ans, c'était les trois années écoulées entre le début de l'appel de Limamou et le moment où les Français se dressèrent contre lui, ce qui l'emmena à l'ordonner l'exil.

Après la prière du crépuscule, et la dispersion de la foule, Limamou quitta Yoff, le moment de son départ étant ignoré par la grande majorité des gens.

Quand les fidèles s'aperçurent qu'il était parti, accompagné de quelques-uns de ses plus proches disciples, ils se mirent à sa recherche, se dirigeant partout où ils espèrent pouvoir le trouver. Or nul ne connaissait l'endroit où il s'était réfugié, sauf un petit nombre de disciples.

Le grand maître Limamou a dît que, lorsqu'il arriva avec ses compagnons à l'endroit appelé Malika, endroit sablonneux parsemé de dunes, et qu'il eut l'intention de continuer son chemin, Dieu lui mit deux entraves aux pieds, de sorte qu'il ne put pas marcher. Il dit alors à ses compagnons, Abdoulaye Diallo et Thierno Sarr : Dieu a mis des entraves à mes pieds, et je ne peux bouger d'ici. Le Maître resta alors trois jours avec ses compagnons, à cet endroit.

Pendant ce temps ses fidèles étaient plongés dans une profonde affliction. On les persécutait et on essayait de les effrayer, parce qu'ils ne voyaient plus Limamou.

Les autorités françaises ordonnèrent alors aux sept villages : NDakarou (Dakar), Ngor, Ouakam, Mbao et Rufisque de rechercher Limamou. Un Comandant dirigeait les opérations. On battait des tam-tams et des tambours, comme s'il s'agissait de fêter un mariage, comme feraient des mécréants, tout cela se passa comme cela eut lieu la nuit où le prophète Mohammed partit de la Mecque, vers l'exil. Or Limamou était le Saint Maître de son temps (Sangoup djamono). Ceux qui s'étaient lancés à sa poursuite ne connaissaient pas vraiment celui qu'ils cherchaient. Au troisième jour de l'exil, vers midi, ils étaient plongés dans l'embarras, n'ayant aucune nouvelle de Limamou, qui pourtant n'était pas loin d'eux ; c'est Dieu qui leur empêchait de le voir. Limamou sachant combien ils étaient fatigués, envoya vers eux l'un de ses compagnons : Va leur dire que je suis ici, lui dit-il, dis leur de venir à

moi. Lorsqu'ils vinrent à lui, ils étaient si nombreux qu'ils ressemblaient à des sauterelles.

Limamou leur déclara : Faites de moi ce que vous voulez. Ils répondirent :

Nous jurons par Dieu que nous ne pouvons rien contre toi. Nous t'avons cherché sous la contrainte, par manque de possibilité de résister aux français et par crainte (des représailles) de ces derniers mais ce n'est pas de notre propre gré, car toi tu es notre Saint Maître, tu es notre chef. Le chef de ce groupe composé d'individus habitants de Dakar, dont le nom est Birama Wélé déclara s'adressant à ses compagnons : Vous, mes amis, sachez que la mère de Limamou est meilleure que la nôtre. Limamou lui répondit : Toi, en tout cas ma mère est meilleure que la tienne, car mon père avait d'abord épousé ta mère, si ta mère était comme la mienne, elle ne se serait pas séparée de mon père. Par cette réponse, Limamou montra son courage et voulait faire comprendre aux gens venus l'arrêter qu'il n'avait pas peur d'eux. Il ajouta : *« Si je ne tenais pas compte des chapelets que vous portez autour du cou, vous ne recommenceriez plus jamais ce que vous avez fait aujourd'hui »*.

Les trois jours passés en exil étaient ceux qu'il avait annoncés dans la formule : « trois ans, trois jours, trois mois. Alors que ceux qui venaient de l'arrêter le conduisait à Dakar, l'heure de la prière du début de l'après-midi (Tisbar) les trouva en chemin ; ils furent intéressés de voire Limamou faire ses ablutions, se disant qu'ils allaient avoir l'occasion de voir ses cheveux Ils avaient appris, en effet que nul ne pouvait voir les cheveux de Limamou, toujours cachés par son turban. Limamou se mit à faire ses ablutions, sous le regard curieux de cette foule, mais au moment où il devait toucher sa tête, une antilope fit irruption au milieu de la foule ; tous se mirent spontanément à sa poursuite. Avant leur retour, Limamou avait déjà terminé ses ablutions. C'était là, un des miracles qu'il réalisa de par la puissance de Dieu. Il restait à faire la prière ensemble. Limamou leur déclara : C'est vous qui devait diriger la prière, moi je ne suis que votre prisonnier, vous êtes mes maîtres. Ils lui répondirent : Que Dieu nous préserve de la prétention de nous placer devant toi pour diriger une prière, c'est plutôt toi qui est notre maître. Limamou présida cette prière puis leur déclara : Allons maintenant vers les blancs, que vous croyez capables d'anéantir mon appel au service de Dieu. Ils se rendirent donc avec lui auprès des autorités françaises. Ces jours-là, les méchants et les hypocrites furent heureux. Ils pensaient que Limamou ne reviendrait plus chez lui. Les autorités françaises ordonnèrent son transfert à Gorée, une grande ville construite en dur sur l'une des quatre îles de la région du Cap-Vert. On l'y amena sans l'enchaîner. Celui qui nourrissait contre Limamou la haine la plus farouche, à cette époque, le nommé Moussé Yesse Diagne, était très content. Bien avant cet événement, il adressa des menaces à Limamou ; on pourrait presque dire qu'il est le Abou Djahil de notre peuple.



Lorsque Limamou arriva à Gorée, on l'enferma dans une prison. Aussitôt Dieu fit arriver un nuage tout noir et une pluie diluvienne s'abattit, accompagnée d'un vent violent qui fit tomber des murs. Un homme blanc qui était un ermite (un homme religieux qui vit seul) sortit alors, et se mit à courir dans les rues, frappant les murs et criant tout haut : Faites sortir le saint que vous avez emprisonné, si vous ne le faites pas, vous allez vite être frappés d'une malédiction.

Effrayés par cette tempête les Blancs firent sortir Limamou de prison et l'installèrent dans un bâtiment assez vaste où fut placé un lit très beau, puis on mit par terre, beaucoup de sable de mer, et on plaça dans l'appartement un canari pour l'eau à boire, un encensoir et d'autres ustensiles que l'on pensait lui être utiles comme une bouilloire et d'autres choses. On recruta pour lui faire la cuisine, une femme respectable, une bonne musulmane. Cette dame recevait chaque jour une somme destinée aux dépenses et besoins journaliers de Limamou. Les autorités venaient chaque jour lui rendre visite, avec politesse, s'excusant toujours de le déranger, et en blâmant les autochtones qui ont calomnié Limamou auprès d'eux.

La somme que l'on remettait à la bonne femme pour les dépenses journalières de Limamou était une véritable aubaine pour elle car Limamou ne mangeait et ne buvait rien d'autre qu'un peu de melon, ou du manioc ou un peu de lait. Il ne mangeait rien d'autre que cela.

Durant son séjour dans cette maison, les Blancs envoyèrent auprès de lui leur chef religieux, un abbé pour l'observer. Mais celui-ci n'osa pas l'observer directement face-à-face. Il fit placer un grand miroir à côté de Limamou, pour le regarder plus aisément. Par ce moyen il l'observait, mais il cessait de le regarder chaque fois que Limamou faisait face au miroir, pour recommencer son observation dès qu'il se détournait du miroir. Lorsqu'il termina son examen, il sortit et ferma la porte et déclara aux autorités : C'est un fils de Dieu. Que lui voulez-vous ? Laissez-le rentrer chez lui. Si vous le causez le moindre préjudice vous subirez rapidement une malédiction. Les autorités demandèrent alors à Limamou de rentrer chez lui. Il leur répondit : Je ne peux pas rentrer sans amener avec moi Tafsir Abdoulaye Diallo. Ce dernier était aussi arrêté et incarcéré à cause des calomnies des adversaires de Limamou. Seydina Limamou a raconté lui-même que si ce n'était le refus de libérer Tafsir Abdoulaye Diallo, qu'on lui opposa, il ne resterait pas à Gorée plus de trois jours.

Mais il resta trois mois. Et cela confirma les trois mois qu'il suggéra dès le début dans la formule : trois ans, trois jours, trois mois.

NB : Ainsi Seydina Limamou, par cette formule, avait prédit la durée des épreuves que lui et sa communauté devaient subir : ces épreuves ont débuté trois ans après son appel, lui ont imposé un exil de trois jours et une détention de trois mois. Après cela, toutes les tentatives,

toutes les manœuvres de ses adversaires et des colons français ont aboutit à un échec et ne lui ont causé aucun préjudice.

Après les trois mois, Abdoulaye Diallo fut libéré et rentra chez lui. Des disciples de Limamou ayant appris sa libération, allèrent à sa rencontre à Gorée, pour revenir avec lui à Dakar, où ils se dirigeront chez son plus grand disciple Ababacar Sylla, qui était à la fois son ami, convaincu de la véracité de sa mission, son mandataire et quelques fois son remplaçant pour diriger les cinq prières.

Les disciples qui le rejoignirent à Gorée le saluèrent et furent heureux de le revoir, tandis que ses ennemis, heureux de sa disparition nourrissaient à son égard des pensées pessimistes. Ils ignoraient que les serviteurs de Dieu traversent toujours des épreuves et des situations difficiles.

Seydina Limamou, accompagné de ses disciples, va quitter Gorée. Les amis qu'il comptait dans cette ville en furent tristes car la générosité de Limamou était sans borne ; partout où il se trouvait, c'est lui qui subvenait aux besoins de ses hôtes en nourriture et autres nécessités.

Pour quitter Gorée, il alla avec ses compagnons au quai d'embarquement. Des piroguiers en quête de clients, les appelèrent, chacun d'eux les invitant à monter ans sa pirogue. Ses compagnons choisirent une pirogue, Seydina Limamou choisit une autre, mais il suivit ses compagnons dans celle qu'ils avaient choisie. Cette pirogue se dirigea alors vers Rufisque, s'écartant de la direction de Dakar leur destination. Mais elle ne put démarrer normalement en direction de Rufisque, et resta en difficulté jusqu'à ce que la pirogue que Limamou avait choisie se rendit à Dakar et revint les trouver au même endroit. Son propriétaire répéta alors à Limamou : Maître, venez dans ma pirogue. Limamou dit alors à ses compagnons : ***Si tous les vivants s'étant prononcés pour une vérité, et que moi je me prononce pour un mensonge, Dieu changerait mon mensonge en vérité et leur vérité en mensonge.***

Ils montèrent donc dans cette embarcation et arrivèrent à Dakar.

Seydina Limamou se dirigea chez son ami, son grand disciple Ababacar Sylla, qui, avant l'appel de Limamou, était un savant, un fervent serviteur de Dieu, un juge intègre. A cette époque, Ababacar Sylla avait déjà assumé à Dakar, pendant quatorze ans, les fonctions de juge (chef du tribunal musulman). Dès que le Saint Maître de notre temps, Limamou, se manifesta au grand jour, il crut en lui et attesta la vérité de sa mission, car bien avant, Dieu lui en avait révélé les signes [selon le grand saint Mamour Diakhaté de NGakham, Ababacar Sylla a cru en la mission de Limamou, sept ans avant l'appel de Limamou. Serigne Mamour Diakhaté, décédé le 24 mars 1971, à l'âge de 107 ans, a eu l'insigne privilège d'avoir été disciple de Seydina Limamou et compagnon de Seydina Issa et Seydina Mandione Laye]. Sa

foi en la mission de Limamou entraîna une réaction des notables de Dakar qui le destituèrent de ses fonctions de juge ; Mais cette destitution lui importait peu du moment qu'il était devenu disciple du Saint Maître de notre temps, celui que tous les croyants voudraient découvrir. Mais, seul peut croire en lui et devenir son disciple, celui que Dieu a comblé de ses grâces et de sa miséricorde, comme en bénéficièrent les saints hommes de Dieux les temps passés.

C'est près cette épreuve (trois mois passés à Gorée), et durant le séjour de Limamou chez son ami une autorité de l'Islam, Ababacar Sylla, que celui-ci lui accorda la main de sa fille. Limamou resta longtemps dans cette maison, à Dakar, car les autorités françaises lui avait dit : Vous ne retournerez pas chez vous à Yoff avant assises du tribunal qui doit statuer sur le différend qui vous oppose à ceux qui vous ont calomnié auprès de nous, et nous ont amenés ainsi à détruire votre maison. Ceux-là nous ne les laisserons pas tant qu'ils ne vous auront pas payé tout ce qui a été détruit chez vous ; Le jour du procès, les français confirmèrent les déclarations de Limamou et opposèrent un démenti à tout ce que ces personnes affirmèrent. Puis ils dirent à Limamou : Nous vous paierons ce qui a été détruit dans votre maison et nous poursuivrons ces personnes qui sont la cause de cette destruction. Limamou leur répondit : Ne leur réclamer rien, je laisse tout entre les mains de Dieu, car ils ne me connaissent pas.

Un autre fait miraculeux réalisé par la Puissance divine par Limamou a eu lieu à l'occasion de travaux agricoles qu'il confia à Cambérène à un grand nombre de disciples venus de Thiaroye sur mer, de Yoff et surtout de Dakar. A cette occasion, il fit égorger deux bœufs et l'on prépara une grande quantité d'aliments. Mais les travailleurs étaient si nombreux que l'on pensa que ces aliments seraient insuffisants. Lorsqu'on lui présenta les récipients contenant les repas et qu'on attira son intention sur leur insuffisance, il demanda qu'on lui présente l'un des récipients : il y puisa de sa main une portion, en mangea et remit le reste dans le récipient.

Puis il ordonna de prélever de ce récipient une quantité d'aliment à mélanger avec le contenu des autres récipients. Cela fut fait. Les travailleurs vinrent manger, ressemblant à un essaim de sauterelles, à cause de leur grand nombre. Tous furent rassasiés de toutes sortes d'aliments (couscous, riz, bouillie de céréales arrosée de lait, viande, ragoût, etc...). Les récipients restèrent encore bien pleins d'aliments comme si on n'en ait mangé que très peu. Certaines personnes en amenèrent chez eux. Cela fut très étonnant.

Limamou soignait toute sortes de maladies, par simple imposition sur le malade, de ses saintes mains ou un souffle de sa bouche : des fois il posait ses lèvres sur le ventre du malade, aspirait et en faisait sortir le mauvais sang ou un caillot, ou encore il guérissait le malade en faisant sucer sa langue, ou encore en lui faisant porter ses propres vêtements ou il posait sur

lui son turban. Des fois il le guérissait par des prières qu'il prononçait. Par chacune de ces façons de soigner, et avec le secours de la puissance de Dieu, des malades recouvraient rapidement leur santé. On ne peut d'ailleurs dénombrer les multiples façons des soigner que Limamou pratiquait. Un jour on lui amena un individu, transporté à bras d'homme, qui était souffrant, qu'il n'était plus conscient. On l'étendit devant lui. Limamou prononça une brève prière puis demanda de l'eau : il lava le gros orteil de son pied droit et dit : Ouvrez la bouche du malade. Il mît son gros orteil. Le malade cessa de bouger, s'endormit quelques instants puis se releva et demanda : Qui m'a amené ici ? Toute l'assistance fut étonnée de la rapidité de cette guérison.

Voici d'autres faits miraculeux qu'il réalisa de par la puissance de Dieu. Dès que son appel fut connu de tous, des hommes et des djinns au service de Satan venaient à lui pour anéantir son œuvre. Le fait suivant en est une preuve. Un jour, des disciples de Limamou, habitant Ségueul, décidèrent devenir lui rendre visite. Ils furent accompagnés par leur chef religieux (moukhadam) Cheikh Momar Diagne, un homme qui nourrissait une foi ardente et une ferme confiance. Ils rencontrèrent en chemin un homme de grande taille appartenant à une ethnie différente de celle des wolofs. Ils leur dit : Je voudrais me rendre auprès de votre guide religieux, car je crois en lui. Il était habillé de vêtements blancs. Les disciples crurent qu'il était un homme vertueux alors qu'il n'était autre qu'un personnage satanique. Ils pénétrèrent avec lui chez Seydina Limamou, le soir après le crépuscule, et échangèrent des salutations avec lui. Seydina Limamou déclara alors secrètement à quelques-uns des disciples : Que personne ne s'approche de cet individu, celui qui s'approche de lui perdra sa foi et s'éloignera de ma religion. Les disciples après avoir pris leur bain se rassemblèrent et se mirent à chanter les louanges de Dieu. Le diabolique individu se joignit à eux et fit semblant de chanter lui aussi. Lorsque Seydina Limamou sortit et marcha vers le cercle de chanteurs, il se dirigea droit vers l'individu et posa sa sainte main sur sa tête et lui dit : Qui es-tu ? Et qui t'a introduit chez moi ? L'individu pleura alors chaudement et répondit : Je m'appelle Sagnakhe, je suis un sérère habitant de NDoute. Ce dernier est le nom d'un village habité par des mécréants qui depuis fort longtemps avaient pour coutumes : la pratique de l'idolâtrie, l'usage des boissons enivrantes, l'adultère, l'assassinat de ceux qui passaient près de ce village. Seydina Limamou lui dit alors : Lève-toi et va-t-en. Il s'en alla, mais il mourut peu de temps après. Depuis aucun visiteur de ce genre ne vint plus chez lui.

Durant son séjour à Gorée, Limamou fit, de par la volonté de Dieu, un acte miraculeux à l'occasion d'une visite que lui rendit une jeune femme. Celle-ci chantait et proclamait des prédictions dont les unes s'avéraient vraies et les autres fausses. Ses compagnons soutenaient

avec conviction ses déclarations et la prenaient pour une sainte ; Un jour, accompagnée de sa suite, elle alla vers Seydina Limamou. Dès que celui-ci l'aperçut, il souffla dans sa direction. Elle tomba net à terre et déclara : « Tu m'as démasquée, ô toi Limamou Laye, je suis un démon ». Dès son retour, elle mourut.

Ainsi lorsque les sataniques individus furent convaincus qu'ils ne pouvaient nuire à Limamou, ils se méfièrent de lui et ne cherchèrent plus à l'aborder directement, mais ils s'en prenaient plutôt à ses amis. Il est rare en effet que Satan laisse en paix des hommes qui n'ont pas l'envergure d'un envoyé de Dieu.

Dès que les concitoyens de Limamou s'aperçurent que nul ne pouvait lui nuire d'aucune façon et que sa science non apprise et ses actes miraculeux étaient connus de tous, ils nourrirent contre lui une jalousie implacable. C'est qu'en effet, une partie des concitoyens étaient détentrices d'idoles. Les uns faisaient du charlatanisme, les autres recevaient de leurs idoles des informations, d'autres avaient planté dans la cour intérieure de leur maison un pilon en bois qu'ils arrosaient chaque jour de lait et de farine de mil diluée pour en tirer une science.

Ils mélangeaient tout cela avec leurs pratiques religieuses au service de Dieu.

*NB : Une bonne partie des musulmans qui ne croyaient pas en la mission de Limamou avaient conservé à côté des pratiques religieuses musulmanes des pratiques païennes relevant de l'idolâtrie.*

Une telle manière de servir Dieu n'est pas saine. La plupart des femmes s'adonnaient à un culte idolâtre. Elles avaient en elle un souffle démoniaque qui leur infligeait des crises agitées, durant lesquelles, elles énonçaient des informations ou prédictions le plus souvent mensongères et impies. De ce point de vue, il y avait parmi elles de grands démons et elles avaient leurs prêtresses ; On organisait à leur intention des cérémonies pour l'installation à domicile d'un pieu ou d'un vase sacré sur lesquels on déversait, en offrande, du lait et autres liquides précieux. Généralement ces sataniques personnages étaient de vieilles femmes.

Lorsque quelqu'un tomba malade, elles déclaraient tout de suite qu'il était sous l'emprise des Tûrs [les Tûrs sont des esprits ou djinns alliés à une famille depuis plusieurs générations et sont l'objet de ce genre de culte qui est décrit ici. Ils reçoivent des offrandes sur les autels dressés à leur intention] ou d'un souffle ? Or ce prétendu souffle n'est autre qu'un démon.

Elles décidaient alors de le soigner par une science satanique. On organisait une cérémonie appelée "ndeup" où s'assemblaient des femmes, des enfants et des hommes frivoles et au son de tam-tam, on dansait, chantait, on sacrifiait un mouton, une chèvre ou un boeuf et l'on buvait le sang chaud jaillissant dont la consommation est interdite par l'Islam. Il semblait même que par cette manière de soigner, on transgressait tous les interdits religieux. Si la

maladie était due à un souffle satanique, ces femmes s'en apercevaient d'une certaine façon et savaient ainsi que le malade était un des leurs. Si elle n'était pas due à un souffle satanique, cette thérapeutique s'avérait inefficace et pouvait même entraîner la mort du malade. Et dans ce dernier cas, elles déclaraient que le malade ne s'est pas présenté assez tôt et qu'ainsi le Rap (ou Tûr étant en colère a rejeté l'offrande. La plupart de tout cela n'est que mensonge, impiété et idolâtrie. Si en effet quelqu'un dont la maladie était due à un souffle satanique se trouvait guéri par cette thérapeutique, on s'empressait alors de lui ériger un pieu ou une pierre qui devenait pour lui l'objet d'un culte qui veut qu'il y répande chaque jour du lait ou un aliment, choses que Dieu interdit de répandre par terre. Telle était la coutume qui prévalait parmi ce peuple depuis des temps anciens jusqu'à l'époque de Limamou. Dès que Seydina Limamou fut suffisamment connu, s'il arrivait à l'une de ces femmes musulmanes d'aller lui rendre visite, il lui suffisait de lui poser sa sainte main sur la tête pour qu'aussitôt sorte d'elle le démon qui l'habitait ; on entendait alors une voix déclarer en s'éloignant : « Je suis un tel, un sérère, ou encore je m'appelle NGôr ». Ainsi le démon la libérait complètement. Débarrassée de son démon, elle devenait bonne musulmane, soumise à Dieu, véritable adepte de l'Islam. Même les premiers disciples de Limamou avaient le don de soigner des malades de ce genre ; de par l'invocation des noms de Dieu ils expulsaient les démons et guérissaient les malades. Les malades qui refusaient d'aller vers Limamou et ses disciples conservaient durant toute leur vie leur démon. Que Dieu nous préserve de cela !

Les choses continuèrent ainsi. Les disciples allaient et guérissaient les malades. Mais comme cela n'empêcha pas la majorité des gens de se détourner de Limamou refusant de croire en sa mission, Limamou ordonna à ses disciples de ne plus soigner ce genre de maladie. Il leur dit en effet : « Dieu vous a donné ce pouvoir comme une sorte de provision supplémentaire afin que les gens croient en Lui et son Prophète. Puisqu'ils ne veulent pas croire, abandonnez cette pratique ».

Parmi les réalisations extraordinaires de Seydina Limamou par la volonté de Dieu, il faut citer le fait qu'il était plus généreux qu'un nuage déversant la pluie ou un torrent d'eau. Il distribuait aux gens ses biens, donnait à manger à tous ses visiteurs. Du matin au soir, le feu restait allumé dans la cuisine. Il offrait plusieurs sortes d'aliments : à la suite du riz venait le pain et la viande ou un autre aliment délicieux. Il n'avait d'autres soucis que de glorifier son Créateur, de prier, de distribuer ses biens, d'offrir à manger, d'aider les croyants, de secourir les pauvres et les faibles comme les vieilles femmes, les mendiants et d'autres. Il aidait aussi bien ceux qui l'aimaient que ceux qui le haïssaient et qui nourrissaient de la jalousie à son égard. Il distribuait tout ce qui entrait dans ses mains à tel point que ses proches lui dirent un

jour : « *Tu ne laisses rien ici, tu ne gardes rien et pourtant tu es chargé de famille* ». Il leur répondit : « *Je ne garde rien, je donne tout* ». Il ajouta « **Je sais que je mourrai un jour et après ma mort nul ne pourra me faire parvenir les biens que je laisserai ici. Or un endroit que je dois quitter pour ne plus jamais y revenir, je n’y laisse pas des biens que personne ne pourra m’amener ni m’envoyer** ».

Ainsi, de par sa bonté et sa générosité, il distribuait à ses concitoyens toutes sortes de biens : bœufs, chèvres, ânes, pirogues et toutes choses utilisables. Il les aidait sans tenir compte de leur refus de croire en sa mission. Mais de leur côté, tous malgré leur non croyance en son message, le respectaient et reconnaissaient son autorité. Ils venaient à lui pour le consulter sur tout ce qui les étonnait ou les embarrassait. Très souvent il les aidait et il ne voulait qu’on lui rapporte d’eux d’autres propos que de bonnes paroles. Il avait le cœur indulgent à l’égard de tous les musulmans. Il ne voulait que le salut de tout musulman. Or cers gens-là étaient, vis-à-vis de la mission de Limamou, des égarés, ils ont rejeté celui qui était leur aubaine, car Limamou était la miséricorde de tous les musulmans. Si les gens le connaissaient suffisamment, ils auraient cru en lui et suivi ses commandements, et alors Satan, le maudit, aurait pleuré. Mais il arrive bien souvent qu’un peuple se détourne d’un Envoyé de Dieu ou d’un grand Saint qui était pour lui une faveur de Dieu par égarement, par refus de croire ou par simple jalousie car la vérité est facile à reconnaître. Nul ne peut s’attacher à un état de propriété corporelle et spirituelle permanent, faire régulièrement ses prières à l’heure de chacune d’elles, donner constamment ses biens et manger peu sans être détenteur de la vérité.

La générosité de Limamou était telle que pendant les périodes des travaux champêtres, il envoyait ses disciples labourer les champs des autres et faisait préparer par des femmes des repas de riz ou de mil qu’on leur portait avec de l’eau aux champs. Les propriétaires de ces champs n’avaient alors rien d’autre à faire que de rester chez eux, n’ayant même pas à dépenser ni eau ni repas. Il agissait ainsi chaque année avec ses concitoyens durant toute sa vie. De si belles qualités ne se rencontraient que chez lui. On n’a jamais entendu ailleurs quelqu’un pratiquer de pareils actes.

Parmi ses actes de générosité, il faut ajouter l’aide quotidienne, en toutes choses, qu’il dispensait à ses concitoyens, leur offrant journallement d’excellents repas. Il subvenait à toutes sortes de besoins qu’ils lui soumettaient. Il payait pour eux des dettes. A celui qui était menacé de divorce du fait qu’il n’avait plus rien pour faire vivre son ménage, il donnait de l’argent et ramenait l’entente dans son foyer. Il donnait aussi de l’argent à la femme qui voulait rembourser sa dot à son mari pour rompre le mariage lorsque, connaissant les défauts du mari, il était persuadé qu’il valait mieux rompre ce mariage.

Il lui arriver de transplanter une case de son épouse à quelqu'un qui n'avait pas de logis, ou même d'offrir un lit appartenant à sa femme à quelqu'un qui n'en avait pas. Il agissait de la même façon pour d'autres besoins ; il offrait des matériaux de bois ou de la paille.

Sache que Seydina Limamou ne voulait rien d'autre que servir Dieu. Il ne s'est jamais réservé un champ pour lui-même. Ce n'était point pour lui qu'il cultivait ou plantait. En toutes choses, il s'était abandonné à la volonté de Dieu. Il ne mangeait et ne buvait rien d'autre qu'un peu de lait caillé coupé d'eau, ou un morceau de poisson, ou une tranche de melon, ou un peu de manioc. Il ne mangeait que ces choses. Ainsi, la faim ne le quittait jamais, il s'abstenait volontairement de manger, jusqu'à ce que la peau de son ventre s'aplatisse sur l'os du dos. Ce qui voyait son ventre croyait qu'il serait incapable de se tenir debout à cause de l'intensité de la faim. Or, il était agile, actif et plein d'ardeur dans ses actes, et il l'était surtout lorsqu'il recommandait de faire le bien et de s'éloigner du mal, et s'orienter vers ce qui est utile pour l'autre monde. Dans ce genre d'activité, il avait plus d'ardeur que n'importe qui.

Il n'écoutait pas ceux qui lui reprochaient son détachement de ce monde. Sa conduite à l'égard de ceux qui la haïssaient était empreinte d'une telle courtoisie qu'on les croirait être des amis à lui. Il n'accordait aucune importance à leurs médisance, ni aux complots qu'ils tramaient, car en toute chose, il s'en remettait en toute confiance en Dieu. Il savait que nul ne peut être utile ou nuisible à quelqu'un sans l'assentiment de Dieu.

Il accompli sa mission en transmettant le message de Dieu aux hommes et aux djinns pendant vingt six ans et un seul petit nombre de disciples, les élus de son peuple, a accepté son appel comme ce fut le cas auprès de son premier peuple (c'est-à-dire auprès des arabes, lors de sa première mission, car il incarnait la seconde venue de Mohamed (PSL)). Mais cela ne l'empêcha pas de persévérer dans son appel. Il disait : « il ne m'appartient que de prêcher. Le reste est entre les mains de Dieu. Sa volonté s'accomplira parmi ses créatures. Je ne suis que son serviteur chargé de transmettre ce qu'il m'a ordonné, cela seul m'appartient ». Il était pourtant si désireux de voir son peuple croire en sa mission, mais ces gens le délaissaient et allaient ailleurs suivre des marabouts. Or, il est lui, le Saint Maître de notre temps. On ne pouvait trouver son pareil nulle part à travers le monde, car il est l'Imam que l'on attendait. Mais de la même façon que les habitants de la Mecque se comportèrent à l'égard de Mohammed (PSL), et aussi les habitants de Madyan à l'égard de Chouaybou, et de même dans tous pays où se manifesta un Envoyé de Dieu, les gens se comportèrent de la même façon et ce fut toujours ainsi depuis l'époque de Noé jusqu'à celle de Mohammed (PSL).

Après vingt ans de prédiction durant lesquels il ordonna la pratique de tout ce que Dieu lui ordonna, interdit la pratique de tout ce que Dieu interdit, il conversa avec ceux qui croyaient



en lui comme l'Envoyé de Dieu Mohamed (PSL) conversa avec ses compagnons, et Seydina Limamou nous fit savoir des événements qui allaient se produire dans l'avenir : les calamités qui allaient s'abattre sur les chrétiens et parmi les hommes blancs, et chez nous, le nombre des morts comme à l'occasion d'épidémies, les morts brusques, la pauvreté, la famine, les souffrances imposées aux peuples par les rois, des temps mauvais dans tous les pays. Tous les événements que nous avons vécus ces temps derniers avaient été prédits par Seydina Limamou (Cheikh Makhtar Lo écrivait ces lignes en 1931 ou 1932). Que Dieu augmente sa félicité ainsi que celle de tous les grands serviteurs de Dieu. Lorsqu'approcha le moment où il devait quitter ce bas monde où tout a une fin pour se rendre dans l'autre monde qui est éternel, Seydina Limamou a subi des épreuves et des malheurs douloureux, comme cela arrivait toujours aux prophètes à la fin de sa vie. Il eut mal aux yeux intensément. On lui amena un guérisseur incompetent qui lui coupa les nerfs des yeux. Il perdit la vue, mais il lui resta la vue du cœur. Il annonçait l'arrivée de tout visiteur qui se dirigeait vers sa maison avant même qu'on l'aperçoive, et pourtant il ne voyait plus. Lorsque sur le rivage de la mer, nous apercevions une silhouette lointaine, nous nous mettions à deviner ce que c'était, mais lui qui avait le visage voilé nous disait alors : « *Moi je pense que c'est telle chose* » ou « *moi je crois, ou je crains que c'est telle chose* ». Et immédiatement, la chose s'avérait toujours être ce qu'il avait dit et pourtant il n'exprimait pas son opinion de façon catégorique.

Il a vécu cette épreuve (la cécité) durant sept ans ; c'est la durée des épreuves subies par plusieurs Envoyés de Dieu, notamment les prophètes Ayoba, Youssoupha (Joseph), Yankhôba (Jacob) et d'autres parmi les Envoyés de Dieu (que Dieu les comble de bonheur et de sécurité). D'ailleurs, des maux de toutes sortes n'ont jamais quitté Limamou depuis sa jeunesse jusqu'à son âge mûr comme par exemple les douleurs à la main, aux doigts, aux dents, ou à l'oreille. Et chaque fois qu'il tomait malade, c'était grave et on pensait toujours qu'il ne guérirait pas à cause de l'intensité du mal. Cependant, lorsque des visiteurs venaient le voir, soit pour une raison sérieuse, soit pour bavarder, il semblait tout à fait guéri à cause de la clarté de sa voix, de ses rires, à cause de ses sourires, de la manière dont il les mettait à l'aise et dont et dont il subvenait à leurs besoins jusqu'au moment où ils s'en retournaient. Il se couchait alors pour se reposer.

Lorsque le guérisseur lui gâcha les yeux et le rendit aveugle, les méchants et les égarés s'écrièrent : « Limamou Laye qui se disait prophète est devenu aveugle, comment quelqu'un qui se dit Envoyé de Dieu peut-il devenir aveugle ? » Mais ils ignoraient que tous les maux qui atteignent l'homme ordinaire peuvent atteindre les prophètes à l'exception des maladies qui pourrissent le corps comme la lèpre. Ils ignoraient que l'Envoyé de Dieu Chouaybou a été

aveugle ainsi que l'Envoyé de Dieu Yankhôba (Jacob) qui devint aveugle à force de pleurer à cause de la disparition de son fils Youssoupha (Joseph). Le prophète Yahya (Jean) a été tué par son peuple, le prophète Darguis a été tué par incinération dans un fossé incandescent et d'autres subirent des sorts analogues. Ceux qui traitent de mensonge les paroles d'un prophète s'exposent à la faillite dans ce monde et dans l'autre. Ils ne savent pas que Limamou disait :

**« Je suis une décision de Dieu ».**

Comment quelqu'un qui ne croit pas en la souveraine décision de Dieu peut-il avoir une foi complète ? Car Dieu a dit : **« Croyez en Die, à ses anges, à ses livres, en ses prophètes, au jour du jugement dernier et à ses décisions indulgents ou sévères, agréables ou désagréables ».** Quiconque croit en une partie des éléments de credo, laissant tomber le reste, n'a pas une foi complète.

Vous avez lu dans les livres que le chef de tous les Envoyés de Dieu (Imam al moursalin) est le Seigneur des arabes. Vous avez lu dans le livre de Dieu (Coran) que chaque peuple a son guide, c'est-à-dire son prophète. Avant l'appel de Limamou en extrême occident, avez-vous entendu parler de quelqu'un d'autre qui s'est proclamé le guide des non arabes ? Or le comportement de Limamou Laye n'a jamais cessé d'être identique à celui de l'Envoyé de Dieu Mohammed (PSL) dans les bonnes œuvres comme celles qui consistent à prononcer constamment les louanges de Dieu ; on appela ses disciples Lay lay lalay et comme celles qui consistent à pratiquer soigneusement les cinq prières quotidiennes en faisant au préalable ses ablutions. Aucun des disciples, enfant ou adulte, homme ou femme ne faisait la prière sans avoir fait ses ablutions. Cela ne se rencontrait nulle part ailleurs, car Limamou a dit :

**« J'ai contracté une alliance avec l'eau et la terre. L'eau dit-il ne fait aucun mal à celui qui croit en moi et suit nos commandements ».**

Il ne s'asseyait que par terre, directement sans tapis, peau ou autre chose à étendre pour s'asseoir ; Il ne s'asseyait que par terre, lui le meilleur des hommes. C'est en lui que toutes les bonnes qualités sont réunies. Tout homme de bien à son, modèle parfait en lui, mais en vérité les gens ne le connaissent pas. Il était un Seigneur que Dieu a comblé de sa grâce.

Après l'épreuve de la cécité, arriva la vingt-sixième année de son appel. A cette époque où par la volonté de Dieu, il était sur le point de quitter ce monde et retourner à lui, il multiplia ses prédications et ses recommandations auprès de ses disciples. Il les exhorta à pratiquer avec détermination les farata (pratiques d'obligation divine) et les sounna (pratiques émanant de la tradition de Mohammed (PSL)) et les pratiques religieuses qui sont simplement désirables. Il leur recommanda de donner constamment l'aumône, de secourir les musulmans, de supporter avec patience les malheurs de ce monde, d'être reconnaissant envers Dieu pour ses bienfaits,

et d'accepter ses décisions. Il disait en tout instant : « *Soyez actifs dans la pratique du bien et des bonnes paroles* ». Il disait après chaque prière : « *Allahumma al busrâbikallmati lâ ilaha ila lah (O Dieu porte du bonheur... par la grandeur de la parole il n'y a d'autre souverain que Dieu)*. Il parlait ainsi à haute voix et les fidèles qui priaient derrière lui répétaient ce qu'il disait. Et l'on n'avait jamais entendu une voix aussi agréable que la sienne.

Il a commencé à annoncer sa mort prochaine, mais nous ne la comprenions pas. Il disait aussi à cette époque :

**« *Que celui qui a quelque chose qu'il donnerait de bon cœur à Mohammed me le remette, je suis le destinataire* ».**

Il a répété cela plusieurs fois. Le mois de Ramadan qui devait être le dernier de sa vie arriva. Il ordonna que durant ce mois les pratiques religieuses se fassent avec plus de ferveur, que l'on clamât beaucoup les louanges de Dieu, que l'on évitât les bavardages futiles. Au milieu du mois, il nous ordonna d'écrire des lettres à destination de toutes les parties du Sénégal pour demander à ses fidèles de venir assister à la fête de la fin du Ramadan, et cela pare qu'il savait que la fin de sa vie terrestre était proche. A cette époque, il ne restait de son corps que les os, la peau et les nerfs de son corps décharné comme serait un bâton couvert de vêtement. Cependant, assis ou accroupi, il avait toujours à nos yeux un aspect imposant, avec un visage éclatant de beauté et de lumière ; Mais s'il soulevait son vêtement, laissant apercevoir son corps, on en était stupéfait, et l'on se demandait comment il pouvait être vivant. On ne pouvait distinguer la poitrine du ventre, tellement il était décharné et ressemblait à un bâton planté.

Le jour de la fête de la Korité (fin du Ramadan) il demanda aux fidèles de se dépêcher, de se joindre rapidement à lui pour la prière.

Il déclara : « *Si vous ne vous dépêchez pas je ne pourrai pas me rendre au lieu de la prière, car je suis presque un mort* ». Ce jour-là, son lieutenant, son futur remplaçant, son fils Seydina Issa Rohou Laye était absent, il était dans le Cayor dans un village appelé NGakham. Au milieu de la matinée, il s'habilla de ses plus beaux vêtements, entoura sa tête d'un turban blanc puis y ajouta un turban noir et sortit vers la foule tous habillés de blanc. Il était parmi eux comme un soleil parmi des lunes. Son turban s'apercevait au-dessus des têtes de tous les fidèles, grands et petits. Il se dirigea vers le lieu de la prière de Korité. Il marcha et dès qu'on sortit de sa maison, il s'arrêta à cause de l'intensité des douleurs qu'il ressentait et déclara : « *Si l'on disait qu'un mort peut diriger une prière, cela paraîtrait étonnant, je le jure par Dieu, je suis un mort* ». Nous continuâmes à marcher jusqu'à la hauteur de la mosquée, il s'arrêta une seconde fois et dit : « *Moi, je suis un mort* ». Puis il posa les deux bras sur les épaules de deux disciples pour s'appuyer sur eux et marcha jusqu'au lieu de la prière. Aussitôt

arrivé, il s'assit, la sueur coulait abondamment de son corps. Il attendait ainsi que tous soient présents : hommes, femmes, adultes et enfants afin que personne ne rate cette prière qui devait être sa dernière prière de Korité. Peu après il me dit : « *Makhtar Lô, qu'est-ce que Djibril (l'ange Gabriel) avait dit au Prophète Mohammed, en pareille circonstance ?* ». Je ne répondis pas. Il me répéta la même question une deuxième fois, puis une troisième fois. Je ne répondis pas. Il me dit alors : « *Ne lui avait-il pas dit : approche-toi de moi ?* » Je lui répondis « *Oui* », mais je ne savais pas où il voulait en venir, c'est seulement plus tard, après sa mort que je le sus. En effet, lorsque l'Envoyé de Dieu Mohammed (PSL) fut très malade, et sur le point de quitter ce monde, Djibril est allé vers lui et dit : « *Ton Seigneur t'envoie ses salutations et te demande quels sont tes préoccupations ?* » Le Prophète lui répondit : « *Dis lui que mes soucis et mes préoccupations, c'est le sort de mon peuple* ». Djibril retourna auprès de Dieu et le lui dit Le Seigneur lui ordonna : « *Vas et dis-lui que son peuple sera en sécurité le jour du jugement dernier* ». Lorsque Mohammed entendit cela il fut heureux et joyeux, sa joie était grande. Il dit alors à la mort : « *Approche-toi de moi* ». C'est ce qui se produisit ce jour-là avec Seydina Limamou (et qu'il voulait me faire savoir). D'ailleurs, l'Envoyé de Dieu Mohamed (PSL) avait dit : « *Le Mahdi suivra mes traces et ne s'en déviara pas* ». Qui peut suivre les traces du Prophète sans en dévier, si ce n'est le Prophète lui-même ? De son côté, Limamou Laye disait : « *Si vous voyez en moi un comportement ou des actes qui s'écartent de ceux de Mohammed, sachez que je ne suis pas le vrai Limamou Laye* ». Or nous n'avons pas vu son comportement ou ses actes s'écarter de ceux de Mohammed, de ceux que nous savons par l'intermédiaire des livres et des hadiths.

Ce qui a induit les gens en erreur (lorsqu'ils rejettent l'appel de Limamou) réside dans l'affirmation du prophète Mohammed (PSL) qui a dit dans ses hadiths : « *Après moi il ne viendra plus de prophète* ». Or cette affirmation renferme un secret de Dieu [on peut en tout cas souligner que si le prophète a dit qu'après lui ne viendra pas un autre prophète, il n'a pas dit que lui-même ne viendrait pas. Au contraire, en annonçant la venue du Mahdi, il l'a fait en des termes qui laissent croire que c'est lui-même qui serait ce Mahdi]. Les érudits ne la savent pas, seuls ceux qui ont cru en Limamou, qui l'ont soutenu et suivi, qui ont vu ses miracles, en ont conscience. Eux seuls le savent.

Ce jour-là, il présida la prière de la Korité puis tourna son beau visage face à l'assemblée des fidèles ; il était rayonnant de lumière. Il prêcha, traitant toutes sortes de sujets. Il exhorta les fidèles à se détacher de ce monde. Il leur recommanda d'œuvrer en vue de la vie future, d'aimer le bien et de haïr le pécher. Il se leva et suivi des fidèles, il marcha lentement. Les fidèles entonnèrent alors, avec beaucoup de ferveur, des chants à la gloire de Dieu. Arrivé

devant la porte de sa maison, il s'assit par terre. Il m'ordonna de relire toutes ses prédications (ce fut fait) et il dit une prière pour moi. Il se leva et dit : « ***Que celui qui a une question à poser me la pose*** ». Personne ne le questionna. Il entra dans sa chambre et se coucha, souffrant intensément de la maladie dont l'issue devait être la mort. Il ne devait plus sortir de cette chambre jusqu'à sa mort [à partir de ce moment, ce sont ses proches disciples qu'il envoyait auprès des fidèles tandis que lui-même restait alité durant les treize derniers jours de sa vie]. Mais nous ne nous inquiétons pas outre mesure, car auparavant, nous le voyions souvent très malade, souffert d'un mal à la main, aux doigts ou à la dent. Il a toujours souffert d'un mal de ce genre car c'est lui qui supportait les épreuves qui devaient frapper les hommes comme de tout temps les grands hommes de Dieu l'on fait.

Deux jours après le jour de la Korité, il demanda aux fidèles de revenir le lundi dixième jour du mois ou c'était le dimanche neuvième jour du mos. Il leur demanda donc de revenir parce qu'il avait l'intention de donner de l'aumône. Le jour venu, il sacrifia un bœuf qui fut préparé avec beaucoup d'autres aliments. Les fidèles se régalerent puis il leur demanda de revenir le jeudi suivant pour une autre aumône, et il ordonna qu'on avertisse les fidèles de Dakar, Yeumbeul, Thiaroye et qu'on leur demande de se rendre tous à Cambérène (lieu de sa résidence d'exil) le jour convenu qui était le treizième jour du mois. Le jour venu, il sacrifia deux bœufs qui furent préparés avec beaucoup d'aliments. Les fidèles se régalerent. C'était entre le milieu de l'après-midi et le crépuscule. Il envoya auprès des fidèles son disciple, son confident et son parent par alliance Abdoulaye Gaye et le chargea de leur dire ceci : « ***Je n'ai pas fait cette aumône par désir de guérir ou parce que je désire quoi que ce soit de ce bas monde, je l'ai fait pour l'amour de Dieu et pour couper la corde des musulmans [c'est-à-dire pour le pardon des musulmans, pour assurer leur salut]*** ».

Les fidèles mangèrent puis se séparèrent après le crépuscule, chaque groupe se dirigeant vers son village. Vers le milieu de la nuit, Limamou ordonna à ses épouses d'aller se coucher. Peu de personnes parmi les femmes restèrent avec lui. Il leur demanda : « ***A quel moment de la nuit sommes-nous ?*** » On lui répondit : « ***Plus de la moitié de la nuit s'est écoulée*** ». On lui mit un oreiller, il se coucha sur le dos, dressa tout droit ses jambes et dit : « ***Je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, qu'il est Unique, qu'il n'a point d'associé et j'atteste que Mohammed est son serviteur et son Envoyé*** ». Son âme s'envola (Que Dieu augmente sa félicité et sa sécurité ainsi que celles de tous les Prophètes et Envoyés de Dieu)

Voici un récit plus détaillé des derniers instants de Seydina Limamou recueilli par El Hadji Sakhir Gaye de la bouche de Mame Alassane NDiaye épouse du grand maître : « ***Cette nuit, nous étions plusieurs personnes à le veiller dans sa chambre. La nuit étant assez avancée, il***

*dit allez-vous coucher. Toutes les personnes se retirèrent sauf quelques unes. Il demeurait couché, sa tête reposant sur ma cuisse. Quelques instants après, il demanda « **A quel moment de la nuit sommes-nous ?** » Quelqu'un sortit, regarda la lune et lui dit : « la lune est à mi-chemin entre l'horizon et le zénith. Il se leva alors, enleva les vêtements qu'il portait et dit : « **donnez-les en aumône à telle personne** ». Il porta d'autres vêtements puis se recoucha.*

*Quelques instants après, il redemanda où en est la nuit. On lui dit que la lune avait dépassé légèrement le zénith. Il se leva, enleva ses vêtements et dit « **donnez-les en aumône à telle personne** ». Il porta d'autres vêtements et se recoucha. Quelques instants après, il répéta l'opération, désignant encore la personne à qui l'on devait donner en aumône les vêtements qu'il venait d'enlever. Cette fois on lui avait dit que la lune avait dépassé le milieu de son parcours entre le zénith et l'horizon, c'est-à-dire que l'aube était proche. Il porta les derniers vêtements qui lui restaient, se coucha, ajusta sa position, raidit ses jambes, tira la couverture jusqu'à sa tête et dit : « **Je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, qu'il n'a point d'associé, et j'atteste que Mohammed est son serviteur et son Envoyé** ». Puis il resta un bon moment sans bouger. Je compris qu'il venait de nous quitter, je sortis pour avertir les parents et les disciples. Les femmes furent alors saisies de frayeur. On appela ses proches, les fils et les parents ; c'était la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 du mois lunaire Sawal (Kori en wolof) [C'est en 1909 que Seydina Limamou est décédé après avoir prêché pendant 26 ans environ].*

*Le lendemain matin, on envoya des émissaires vers les villages pour informer ses disciples. En ce moment, son lieutenant, son fils, son remplaçant, Seydina Issa Rohou Laye était à NGakham. On envoya vers lui un émissaire, le samedi deuxième jour du décès. Il arriva à Yoff chez son père après le crépuscule. Le lendemain mardi matin, il présida la prière qui se fit avec l'ensemble des disciples pour le défunt (avant l'enterrement). Ainsi on fit donc comme on avait fait pour Mohammed (PSL). En effet, Mohammed est décédé le lundi matin, on l'enterra la nuit qui précède le mercredi suivant, Limamou Laye est décédé la nuit qui précède le vendredi, on l'enterra le mardi à un endroit appelé Diamalaye, un endroit béni et rempli de la miséricorde divine.*

*Après l'enterrement, son remplaçant Seydina Issa Rohou Laye, s'adressant à la foule, fit un sermon plein de ferveur, il renouvela les exhortations habituelles de son père Limamou Laye à faire le bien et éviter le mal. Les esprits s'apaisèrent alors car les fidèles étaient comme les compagnons de Mohammed (PSL) lorsque celui-ci quitta ce bas monde : les uns frappés de stupeur ne savaient plus rien, d'autres restaient silencieux incapables de parler à cause de la frayeur. D'autres déclaraient qu'il n'est pas mort, qu'il était simplement en état d'évanouissement comme cela lui arrivait lorsqu'il recevait les messages de Dieu ? D'autres*

proclamaient leur volonté de tuer quiconque oserait dire que l'envoyé de Dieu est mort. Tout cela n'était que le résultat de leur ardente foi. Mais ils avaient oublié ce que Dieu a dit dans le Coran s'adressant au prophète « *Tu mourras, et eux aussi mourront* ». Dieu fait périr tout ce qui vit.

Après le sermon, Seydina Issa se dirigea vers la maison de son père suivi de la foule. Il était éclatant comme le soleil au milieu de la matinée. Arrivé dans la maison, il s'assit à l'endroit où son père s'asseyait d'habitude. Les gens défilèrent alors pour lui présenter leurs condoléances par suite de la perte de son très saint père.

Seydina Issa ne cessa de recommander aux fidèles d'être actifs dans l'accomplissement des ordres de Dieu et de son prophète et d'éviter tout ce que Dieu nous interdit ; il suivait ainsi la voie tracée par son père. Il demeura vigilant et actif en cela comme son père. Ainsi, sur ce plan, son père et lui ne différaient guère. Que Dieu augmente leur félicité et leur sécurité.

La nuit qui précéda le vendredi, jour du décès de Seydina Limamou, l'eau salée de la mer devint douce sur une partie s'étendant de l'endroit de la mer qui faisait face à la porte de la maison de Limamou jusqu'à la hauteur de l'endroit où il fut enterré. Et c'est seulement à l'intérieur de ces limites que l'eau de la mer était dessalée. Les gens s'y désaltérèrent, remplirent leurs canaris et des bouteilles et transportèrent l'eau puisée à volonté vers leur village. Cela fût un des miracles réalisés de par la puissance de Dieu, et ce fut une preuve du grade élevé de Seydina Limamou (PSL).

Que Dieu bénisse notre Seigneur

Mohammed et assure sa sécurité.

Cheikh Makhtar Lô